

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
CHAPITRE I	I-1
DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES ET INTERPRÉTATIVES	I-1
SECTION I	I-1
DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES	I-1
Titre du règlement	I-1
Domaine d'application	I-1
Territoire assujéti par ce règlement	I-1
Personnes touchées par ce règlement	I-1
SECTION II	I-1
DISPOSITIONS INTERPRÉTATIVES	I-1
Interprétation du texte	I-1
Principes d'interprétation des tableaux et des illustrations	I-2
Règles d'interprétation entre les dispositions générales et les dispositions spécifiques	I-2
Unité de mesure	I-2
Terminologie	I-2
CHAPITRE II	II-1
DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES	II-1
SECTION I	II-1
ADMINISTRATION DU RÈGLEMENT	II-1
Responsabilité administrative	II-1
Fonctions et pouvoirs du directeur	II-1
Obligations du propriétaire	II-3
Obligations de l'entrepreneur	II-5
SECTION II	II-5
CONTRAVENTIONS, PÉNALITÉS, RECOURS	II-5
Contraventions au présent règlement	II-5
Initiatives des poursuites judiciaires	II-6
CHAPITRE III	III-1
DISPOSITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AU ZONAGE	III-1
SECTION I	III-1
LES ZONES	III-1
Répartition du territoire en zones	III-1
Identification des zones	III-1
Interprétation des limites de zones	III-1
Dominance	III-2
Numérotation par dominance	III-2

SECTION II	III-2
LES GRILLES DES SPÉCIFICATIONS	III-2
Usages permis	III-2
Usages spécifiquement permis.....	III-3
Usages spécifiquement non permis.....	III-3
Structure des bâtiments	III-3
Edification des bâtiments	III-3
Normes d'implantation	III-3
Rapports.....	III-4
Entreposage extérieur.....	III-4
Dimensions des terrains	III-4
Normes spéciales.....	III-4
Règlement sur les P.A.E.....	III-4
Notes et références aux articles de zonage	III-5
Usage non- spécifiquement permis et non- spécifiquement exclus.....	III-5
 CHAPITRE IV	IV-1
CLASSIFICATION DES USAGES PRINCIPAUX	IV-1
 SECTION I	IV-1
MÉTHODOLOGIE	IV-1
Méthode de classification.....	IV-1
 SECTION II	IV-2
NOMENCLATURE DES USAGES PAR GROUPES ET SOUS-GROUPES :	
GRILLES DES ZONES 200 À 799	IV-2
Transports	IV-2
Communications	IV-3
Services d'utilité publique.....	IV-3
Commerce en gros	IV-3
Commerce de détail de produits divers	IV-4
Commerce de détail de l'alimentation.....	IV-4
Commerce au détail de véhicules.....	IV-4
Commerce relié au service à l'automobile	IV-5
Service professionnel d'affaires et financier	IV-5
Service personnel	IV-6
Service de restauration et d'hébergement.....	IV-6
Communautaires.....	IV-6
Gouvernementaux	IV-7
Culte, éducation, santé et social	IV-7
Parcs et des espaces verts.....	IV-7
Loisirs	IV-7
Activités culturelles	IV-7
Activités récréatives	IV-8
 SECTION III	IV-8
NOMENCLATURE DES USAGES PAR GROUPES ET SOUS-GROUPES :	
GRILLE DES ZONE 100 À 199 (ZONES INDUSTRIELLES)	IV-8
Industrie légère	IV-8
Industrie de l'alimentation	IV-8
Industrie de vêtements et du textile	IV-8
Industrie de produits métalliques	IV-9

Industrie de la machinerie et du transport.....	IV-9
Industrie de produits électriques	IV-9
Industrie de la chimie	IV-9
Industrie du caoutchouc et des plastiques.....	IV-9
Industrie de l'imprimerie et de l'édition.....	IV-9
Industrie du bois et du papier.....	IV-10
Industries diverses	IV-10
Vente en gros.....	IV-10
Vente au détail de produits de la construction.....	IV-11
Vente au détail - meubles	IV-11
Vente au détail - articles divers.....	IV-11
Vente au détail - véhicules automobiles	IV-11
Station-service	IV-11
Service de réparation ou de location	IV-11
Service d'imprimerie et d'édition	IV-12
Services éducationnels spécialisés	IV-12
Service de génie et de recherche	IV-12
Service d'affaire	IV-12
Transports	IV-13
Communications	IV-13
Services d'utilité publique.....	IV-13
CHAPITRE V	V-1
LES USAGES ET BÂTIMENTS PRINCIPAUX	V-1
SECTION I	V-1
RÈGLE GÉNÉRAL	V-1
Domaine d'application.....	V-1
Dispositions générales aux usages et bâtiments principaux.....	V-1
Usages dans les caves et sous-sols.....	V-1
SECTION II	V-1
LES DIMENSIONS D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL	V-1
Superficie au sol minimale	V-1 et V-2
C.E.S., C.O.S. pour agrandissement d'un bâtiment principal.....	V-2-A
Agrandissement d'une habitation jumelée	V-2-A
SECTION III	V-3
LES MARGES DE REcul	V-3
Dispositions générales aux marges de recul	V-3
La marge de recul avant	V-3
Marge de recul latéral - habitations unifamiliale et bifamiliale	V-3
Marge de recul latéral pour les autres usages.....	V-4
Marge de recul arrière.....	V-4
Marge de recul arrière dans le cas d'un terrain d'angle transversal et d'un terrain intérieur transversal.....	V-5
SECTION IV	V-5
NORMES APPLICABLES AUX BÂTIMENTS EN RANGÉE	V-5
Nombre de bâtiments en rangés.....	V-5

SECTION V	V-5
NORMES APPLICABLES AUX STATIONS-SERVICE	V-5
Usage prohibé	V-5
Hauteur du bâtiment	V-5
Marges de recul	V-5
Construction complémentaire	V-6
Entreposage extérieur	V-6
Aménagement paysager	V-6
Clôture, muret ou haie	V-6
 SECTION VI	V-6
NORMES APPLICABLES AUX CENTRES COMMERCIAUX	V-6
Architecture et apparence extérieure des bâtiments principaux	V-6
Coefficient d'occupation du sol	V-7
Aménagement paysager	V-7
Usages principaux et complémentaires	V-7
Usages temporaires prohibés	V-7
Usages temporaires de courte durée	V-7
Interface avec une zone à dominance habitation	V-8
Remisage des déchets	V-8
 SECTION VII	V-8
ÉTABLISSEMENT DE CONSTRUCTIONS HORS-TOIT SUR DES HABITATIONS MULTIFAMILIALES FAISANT FACE AU PARC CONNAUGHT	V-8
Zones visées	V-8
Conditions à observer pour l'établissement d'une construction hors-toit	V-8
 CHAPITRE VI	VI-1
LES USAGES ET CONSTRUCTIONS COMPLÉMENTAIRES	VI-1
 SECTION I	VI-1
DOMAINE D'APPLICATION ET RÈGLE GÉNÉRALE	VI-1
Usage complémentaire résidentiel	VI-1
Usages complémentaires non résidentiel	VI-1
 SECTION II	VI-3
CONSTRUCTIONS COMPLÉMENTAIRES ET STRUCTURES	VI-3
Remise ou cabanon	VI-3
Piscines	VI-4
Kiosques, tonnelles, gazebos	VI-6
Antennes	VI-6
Équipements mécaniques	VI-9
Garage isolé	VI-10
Implantation d'un bâtiment complémentaire industriel	VI-10
Systèmes géothermique	VI-11
Systèmes photovoltaïque	VI-12
Éolienne	VI-13
 SECTION III	VI-10
CAFÉS-TERRASSES	VI-10
Domaine	VI-10
Usage complémentaire	VI-10

Normes applicables.....	VI-10
CHAPITRE VII	VII-1
LES USAGES ET BÂTIMENTS TEMPORAIRES	VII-1
Domaine d'application.....	VII-1
Abris temporaires pour véhicules, maison mobiles	VII-1
Les usages et bâtiments temporaire permis dans toutes les zones	VII-1
Les usages et bâtiments temporaire permis dans les zones à dominance autre que résidentielle.....	VII-1
CHAPITRE VIII	VIII-1
L'UTILISATION DES COURS ET MARGES DE REcul	VIII-1
Domaine d'application.....	VIII-1
Usages, ouvrages et constructions permis dans la cour avant et la marge de recul avant sur les terrains à usage résidentiel.....	VIII-1
Usages, ouvrages et constructions permis dans la cour avant et la marge de recul avant sur les terrains à usage non-résidentiel.....	VIII-5
Usages, ouvrages et constructions permis dans les cours latérales et les marges de recul latérales	VIII-6
Usages, ouvrages et constructions permis dans la cour arrière et la marge de recul arrière	VIII-8
CHAPITRE IX	IX-1
L'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN	IX-1
SECTION I	IX-1
DOMAINE D'APPLICATION	IX-1
Domaine d'application.....	IX-1
SECTION II	IX-1
AMÉNAGEMENT DES ESPACES LIBRES	IX-1
Règle générale.....	IX-1
Obligation de planter des arbres.....	IX-1
Superficie minimum d'espace vert	IX-1
Délai d'aménagement	IX-2
Triangle de visibilité.....	IX-2
Protection lors de travaux	IX-2
CHAPITRE X	X-1
LES CLÔTURES, MURETS ET HAIES	X-1
Domaine d'application.....	X-1
Rue frontale et rue latérale	X-1
Érection de clôture entre la façade principale d'un bâtiment et le trottoir public ou la bordure	X-1
Érection de clôture dans la marge de recul latérale ou dans la cour latérale.....	X-1
Bâtiments dont l'entrée principale fait face au bâtiment adjacent.....	X-1
Érection des clôtures pour les habitations unifamiliales et bifamiliales sur un terrain d'angle	X-1
Convention quant aux clôtures implantées sur la propriété publique.....	X-1

Érection des clôtures pour les usages autres que résidentiels
unifamilial et bifamilial sur un terrain d'angle X-3

Hauteur des clôtures et des murets	X-3
Hauteur des clôtures : cas particuliers.....	X-3
Les matériaux d'une clôture ou d'un muret	X-4
Clôture dans les ruelles non ouvertes.....	X-4
CHAPITRE XI	XI-1
AMÉNAGEMENT D'UN ÉCRAN PROTECTEUR	XI-1
Domaine d'application	XI-1
Nécessité d'aménager un écran protecteur	XI-1
Aménagement d'un écran protecteur.....	XI-1
Clôture muret ou haie et alignement d'arbres.....	XI-1
Écran végétal	XI-1
Butte	XI-2
Boisé naturel	XI-2
Résistance des végétaux.....	XI-2
CHAPITRE XII	XII-1
L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ	XII-1
Domaine d'application	XII-1
Nombre d'accès à la propriété	XII-1
Distance minimum d'une intersection (illustration 14).....	XII-2
Pente des allées à la propriété	XII-2
Largeur des accès à la propriété (illustration 14) - usages résidentiels	XII-2
Usages non résidentiels.....	XII-3
L'allée d'accès en demi-cercle (illustration 14)	XII-3
Allée d'accès en demi-cercle	XII-3
CHAPITRE XIII	XIII-1
LE STATIONNEMENT HORS-RUE	XIII-1
Domaine d'application et règle générale.....	XIII-1
Plan d'aménagement des aires de stationnement.....	XIII-1
Changement d'usage	XIII-3
Localisation des aires de stationnement hors-rue	XIII-3
Localisation des aires de stationnement hors-rue - exception à la règle	XIII-3
Stationnement commun	XIII-3
Localisation des aires de stationnement hors-rue par rapport aux lignes d'un terrain	XIII-3
Localisation des aires de stationnement hors-rue pour les usages résidentiels (règle générale)	XIII-4
Distance de l'aire de stationnement hors-rue par rapport à un bâtiment résidentiel	XIII-4
Stationnement adjacent à une zone résidentielle	XIII-4
Dimensions des cases et des allées de circulation (illustration 15).....	XIII-5
Aménagement des aires de stationnement hors-rue.....	XIII-5
Délai d'aménagement des aires de stationnement hors-rue	XIII-6
Entretien des aires de stationnement hors-rue.....	XIII-6
Nombre requis de cases de stationnement hors-rue.....	XIII-6
CHAPITRE XIII.1	XIII.1-1
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AUX ZONES C-208 ET C-210	XIII.1-1

CHAPITRE XIII.2	XIII.2-1
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AUX ZONES H-745 ET H-746	XIII.2-1
CHAPITRE XIII.3	XIII.3-1
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES À LA ZONE H-747	XIII.3-1
CHAPITRE XIII.4	XIII.4-1
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AUX ZONES C-214-A, C-214-B ET C-219	XIII.4-1
CHAPITRE XIV	XIV-1
LES AIRES DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT	XIV-1
Domaine d'application	XIV-1
Implantation d'une aire de chargement et de déchargement	XIV-1
Dimension des aires de chargement et déchargement	XIV-1
Hauteur de l'aire de chargement et tablier de manoeuvre.....	XIV-1
Nombre requis de rampes de chargement	XIV-1
CHAPITRE XV	XV-1
L'ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR	XV-1
Domaine d'application	XV-1
Classification de l'entreposage extérieur	XV-1
Localisation des aires d'entreposage extérieur dans les zones à dominance industrielle et exploitation primaire.....	XV-1
Aménagement des aires d'entreposage extérieur	XV-1
CHAPITRE XVI	XVI-1
L'AFFICHAGE	XVI-1
SECTION I	XVI-1
DOMAINE D'APPLICATION ET RÈGLE GÉNÉRALE	XVI-1
Disposition générales.....	XVI-1
Endroits où l'affichage est prohibée.....	XVI-1
Enseignes prohibées	XVI-2
Matériaux autorisés.....	XVI-3
Éclairage	XVI-3
Entretien.....	XVI-4
Méthode de calcul de la superficie d'un enseigne	XVI-5
Message permanent d'une enseigne.....	XVI-6
Harmonisation des enseignes.....	XVI-6
SECTION II	XVI-7
ENSEIGNES AUTORISÉS SANS CERTIFICAT D'AUTORISATION D'AFFICHAGE	XVI-7
Disposition générales.....	XVI-7
Enseignes autorisés sans certificat d'autorisation d'affichage sur l'ensemble du territoire	XVI-7
Enseignes autorisés sans certificat d'autorisation d'affichage pour les usages commerce et services, industrie, institutions et édifices publiques et communautaires	XVI-10
SECTION III	XVI-13
ENSEIGNES COMMERCIALES	XVI-13
Disposition générales.....	XVI-13
Enseignes appliquées.....	XVI-13
Enseignes sur auvent	XVI-14

Enseignes sur marquise.....	XVI-15
Enseignes d'identification	XVI-16
Enseignes autonomes	XVI-16
Enseignes projetantes.....	XVI-18
SECTION IV	XVI-18
STATIONS-SERVICE	XVI-18
Enseignes appliquées.....	XVI-19
Enseignes autonomes.....	XVI-19
Affichage du prix de l'essence	XVI-20
Enseigne publicitaire.....	XVI-20
SECTION V	XVI-20
COMMERCE	XVI-20
Généralités.....	XVI-20
Enseignes autorisées	XVI-20
Enseigne apposée sur une façade	XVI-21
Enseignes projetantes	XVI-21
Enseignes autonomes.....	XVI-22
Enseignes d'identification	XVI-22
SECTION VI	XVI-23
INDUSTRIEL	XVI-23
Généralités.....	XVI-23
Enseignes autorisées	XVI-23
Enseigne apposée sur une façade	XVI-23
Enseignes autonomes.....	XVI-24
Enseignes d'identification	XVI-24
SECTION VII	XVI-25
CENTRE-VILLE	XVI-25
Généralités.....	XVI-25
Enseigne apposée sur une façade	XVI-25
Enseignes prohibées.....	XVI-25
SECTION VIII	XVI-26
CENTRE COMMERCIAL AVEC MAIL INTÉRIEUR	XVI-26
Généralités.....	XVI-26
Enseignes d'identification	XVI-26
Enseigne thématique sur lampadaire	XVI-27
Enseigne thématique sur façade	XVI-27
Enseignes appliquées.....	XVI-28
Enseigne électronique.....	XVI-29
Enseignes directionnelle	XVI-30
CHAPITRE XVII	XVII-1
NORMES RELATIVES AUX USAGES, CONSTRUCTIONS ET ENSEIGNES DÉROGATOIRES	XVII-1
SECTION I	XVII-1
Dispositions générales.....	XVII-1
SECTION II	XVII-2
Usage dérogatoire protégé par droits acquis.....	XVII-2

SECTION III	XVII-2
Construction dérogatoire protégé par droits acquis.....	XVII-2
SECTION IV	XVII-2
Enseignes et structures d'enseigne dérogatoire protégé par droits acquis	XVII-4
CHAPITRE XVIII	XVIII-1
DISPOSITIONS TRANSITOIRES	XVIII-1
SECTION I	XVIII-1
Remplacement des règlements antérieurs	XVIII-1
Validité	XVIII-1
Respect des règlements	XVIII-1
Documents annexés	XVIII-1
SECTION II	XVIII-1
ENTRÉE EN VIGUEUR	XVIII-1
Entrée en vigueur.....	XVIII-1